

COMPTE-RENDU DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE DE PARIS DU 8 JUIN 2006

Vos représentants de l'UNSA-JUSTICE étaient les suivants :

- Marie-Antoinette DI CORCIA (Adjoint administratif au Tribunal de Police de PARIS)-
- Jean-Guy MOLHANT (Greffier au Conseil des Prud'Hommes de PARIS),
- Yves NICOLAS (Greffier au Parquet du Tribunal de grande instance de PARIS),
- Brigitte BERCHERE (Greffier au Greffe du Tribunal de grande instance de PARIS).
- Yannick OLIVIER (ISIM, SAR, Cour d'appel de PARIS).

Avertissement : ce compte-rendu n'est pas le procès-verbal établi à l'issue de la réunion mais le produit communiqué par vos représentants de l'UNSA-JUSTICE qui en assument l'entière responsabilité. Il est le reflet des interventions des représentants de notre organisation et des documents de travail fournis au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental..

Le Président désigne le syndicat C-Justice comme secrétaire de séance adjoint.

Le Président ouvre la séance et présente Madame Martine LEPATRE, Greffier en Chef comme secrétaire du CHSD ainsi que Madame Sylvie BOURRAT, Greffier en Chef, secrétaire-adjoint nouvellement désignées. Il indique également que le nouvel ACMO, remplaçant Monsieur SOLVIGNON, sera nommé très prochainement.

I - EXAMEN ET SUIVI DES REGISTRES D'HYGIENE ET DE SECURITE

*** Greffe du TGI de Paris**

- Escalier H : mention est faite le 23 novembre 2005 pour indiquer un manque d'éclairage. Le problème a été résolu nous indique le questeur de la Cour d'appel, Madame BITTER.

- Greffe, 1^{ère} Chambre, procédures collectives : problème de dangerosité des fils électriques extérieurs, le problème est réglé, plus de danger.

- 35 bis : le problème de l'éclairage et l'extension du fonctionnement de la minuterie les dimanches seront résolus dans les semaines qui viennent.

- Tribunal pour Enfants : à la demande de création d'une cellule psychologique un courrier a été adressé par le Président du CHS au Premier Président de la Cour d'appel. Toutefois, cette demande ne porte que sur des interventions ponctuelles des psychologues en cas d'accident grave.

- Service Tour César, 1^{ère} Chambre : suite à des déjections de pigeons sur les bordures des fenêtres, il est préconisé par le CHSD, lors des travaux de restauration du bâtiment, l'apposition de picots évitant leur présence.

*** Cour d'appel de Paris**

- A propos des nuisances de l'armoire informatique (secteur du Chef de Greffe), il nous est indiqué que les ventilateurs ont été changés et le bruit amoindri. En ce qui concerne les autres formes de nuisances pouvant avoir des répercussions néfastes sur la santé, l'UNSA-JUSTICE a demandé que les médecins de prévention émettent un avis sur ce point.

- Accueil du Palais de Justice : sur le point Accueil au niveau de l'entrée principale du public, le chauffage est hors d'état et ce un mois après son installation. L'UNSA - JUSTICE est intervenue sur les problèmes récurrents de l'Accueil maintes fois évoqués, demandant que cette structure soit déplacée ou réaménagée. Nous avons rappelé que nos collègues reçoivent, en moyenne 400 personnes par jour et par agent, rendant de ce fait les conditions de travail insupportables.

Les propositions des personnels, lors de la mise en place de ce point d'Accueil n'ont pas été respectées (non-(gestion du flux des personnes arrivant dans l'enceinte du Palais de Justice, aménagement de la structure d'Accueil non conforme, encombrement anormal de cette structure, température souvent entre 10 et 14° cet hiver).

- Procédures particulières, section K (locaux situés au dessus de la buvette) : les problèmes d'odeurs nauséabondes ne sont toujours pas résolus malgré les travaux déjà engagés. De gros travaux sont prévus d'ici à la fin de l'année.

*** Tribunal de Police**

Suite à l'apparition de fissures sur les vitres du bâtiment une expertise a été diligentée, celle-ci indique qu'il n'y a pas de danger puisqu'il s'agit de vitrages feuilletés.

*** Conseil de prud'homme**

L'USAJ-UNSA indique que malgré les travaux de chauffage entrepris (pose d'un rideau d'air chaud à l'entrée du tribunal), les courants d'air persistent et gênent les fonctionnaires affectés aux Accueils. Il nous est indiqué que le bail est en cours de négociation pour son renouvellement et que ces dysfonctionnements seront signalés au bailleur. En ce qui concerne le site Accueil, un réaménagement doit être envisagé mais ne sera pas à la charge du bailleur.

De gros travaux de réhabilitation des bureaux : retrait des moquettes, réfection des murs et sols sont programmés pour l'année 2007.

*** Problèmes concernant les Tribunaux d'instance**

- Les nuisances sonores et de température produites par les armoires informatiques devraient trouver très prochainement une solution et il est envisagé de déplacer, sur de nombreux sites, ces serveurs, hors des locaux où exercent les agents.

- Une difficulté demeure au sein de la plupart des tribunaux d'instance quant aux saisines que doivent faire les chefs de greffe, soit auprès du Maire, soit auprès du MDE. Si les travaux incombent au Ministère de la Justice, les chefs de greffe doivent alors demander l'établissement de devis (voir pages jaunes de l'annuaire !!!). Aux dires de

l'Administration, il est indiqué que ceci n'est pas fait systématiquement donc pas de budgétisation envisagée. Les représentants de l'Administration semblent parfois surpris des mentions inscrites sur les registres du CHS et mettent en doute les prérogatives diligentées par les chefs de greffe.

En conséquence, nous invitons les chefs de greffe à être très vigilants et à fournir systématiquement un ou plusieurs devis au MDE s'ils veulent voir effectuer leurs travaux.

- Concernant le TI du 10^{ème}, un grand nombre d'avancées (travaux faits sur sanitaires, câblages, reprise d'une rampe pour les handicapés, insonorisation de la salle d'audience améliorée, travaux sur le porte d'entrée et aménagement d'une banque d'accueil) a été obtenu dernièrement. Toutefois, un certain nombre de difficultés demeure, notamment l'absence de détecteur de fumée, exercice d'évacuation de bâtiment, etc... Le Président demande qu'une réponse de la Mairie soit apportée sur la sécurité incendie. Un courrier sera fait en ce sens... Affaire à suivre.

- TI du 13^{ème} : l'UNSA-Justice intervient à nouveau à propos des travaux qui doivent être réalisés dans ce tribunal. Nous rappelons qu'un certain nombre de collègues présentent des allergies et que le local, en principe promis par la mairie pour isoler les personnes de ces travaux, ne le serait en définitive que pour la tenue des audiences. Nous pensons qu'une solution pourrait être envisagée en délocalisant le personnel sur le site Fourier, à charge pour le chef de greffe d'en faire la demande officiellement.

II - EXAMEN DES RAPPORTS DES MEDECINS DE PREVENTION

*** Visite médicale obligatoire**

Au vu des chiffres, il est constaté un fort taux d'absentéisme (32 %). L'UNSA-JUSTICE souhaite sensibiliser l'ensemble du personnel à l'importance de cette visite obligatoire et cela en expliquant mieux le rôle du médecin de prévention. L'un des médecins en charge du Parquet du TGI, de la PJJ et du CPH, signale que sur 477 agents convoqués, 321 se sont présentés à la visite et 156 ne se sont pas présentés, excusés ou non. Parmi les agents qui se sont présentés à cette visite obligatoire, 108 ont été orientés vers des spécialistes : dermatologues, gynécologues, rhumatologues, phlébologues, vaccinations (hépatique B, etc...), radiologues.

Ce même constat vaut pour les autres médecins de prévention en charge des autres secteurs.

*** Suivi des rapports des médecins de prévention**

L'UNSA-JUSTICE déplore l'absence de suivi des rapports de visite des médecins de prévention ; en effet, bon nombre de travaux sont effectués dans différents établissements sans en avertir le médecin de prévention ou sans tenir compte de leurs rapports et préconisations.

L'UNSA-Justice rappelle aux responsables du SIPJP que la consultation du médecin de prévention est prévue dans les textes dans le cadre des deux premières phases programmation et conception (art. 18 du décret de 1983).

III - ETAT DES TRAVAUX EN COURS AU PALAIS DE JUSTICE

Il est prévu le désenfumage des 77 escaliers qui se poursuivra jusqu'à fin 2008. Des travaux sont prévus sur les toitures, sur la rénovation des tuyauteries de descente des eaux pluviales, sur la réfection des ascenseurs et monte-charges, l'ascenseur P étant déjà réceptionné, les travaux des ascenseurs R, G1, C4 et D sont en cours. Pendant l'été seront effectués les travaux sur le monte-charge du Self.

Les chefs de projet du SIPJP sont à disposition pour répondre aux questions sur l'avancée des travaux.

D'autres travaux sont prévus et en cours, exemples : l'agrandissement de la section anti-terroriste, la Souricière, la section P12, des travaux de rénovation dans le secteur des 12^{ème}, 13^{ème} et 20^{ème} Chambres de la Cour d'appel, secrétariat du Parquet général, etc...

Sécurité-incendie, quelques points importants à retenir

- Les portes coupe-feu doivent en permanence être fermées et non bloquées par divers objets,

- Il est à éviter l'encombrement des couloirs par divers matériels et meubles qui gênent l'évacuation des personnes en cas de danger,

- les pompiers déplorent le stationnement anarchique des voitures dans les cours du Palais de Justice,

- est également invoqué le problème des fumeurs et l'adjudant-chef des pompiers nous signale que la plupart des départs de feu proviennent de cigarettes mal éteintes,

- autre problème évoqué par l'adjudant-chef des pompiers : le transport des personnes handicapées dans les escaliers pour accéder aux salles d'audience, il faudrait envisager l'aménagement d'un local au rez-de-chaussée.

Prochain CHSD : le 12 octobre 2006